



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat inaugure la surélévation de son bâtiment administratif de la Riponne

Le chef du département en charge des constructions de l'Etat a inauguré ce jour la surélévation du bâtiment administratif situé avenue de l'Université 5 à Lausanne. Novatrice en matière de développement durable, cette structure modulaire réalisée entièrement en bois local est le fruit d'un partenariat de recherche original et prometteur avec l'EPFL. Les travaux de construction de l'enveloppe se sont déroulés de mars à juillet dernier, suivis par les aménagements intérieurs et l'installation d'environ 40 places de travail supplémentaires dans l'immeuble, pour un coût total de 4,6 millions.

À Lausanne, le bâtiment de l'avenue de l'Université 5 abrite les bureaux de différents services de l'administration cantonale. Pour répondre à ses besoins de locaux, l'Etat propriétaire de l'immeuble a décidé en 2013 de le rehausser d'un cinquième niveau, offrant ainsi une surface supplémentaire de 800 m² pour l'aménagement de quelque 40 places de travail destinées à accueillir le Service du développement territorial.

En 2015, le maître d'ouvrage a conclu un partenariat de recherche avec le Laboratoire d'architecture et technologies durables (LAST) de l'EPFL. Dirigé par le Prof. Emmanuel Rey, ce laboratoire est spécialisé dans l'intégration des critères de durabilité au projet architectural et actif notamment dans le domaine des surélévations d'immeubles en milieu urbain. Baptisé *Working Space*, le projet élaboré en partenariat avec le Service immeubles, patrimoine et logistique présentait les avantages d'une réalisation simple et rapide, d'une utilisation flexible et évolutive, le tout dans les limites d'une enveloppe budgétaire de 4,6 millions.

A partir d'une structure en bois local labellisé, ce nouveau système modulaire et préfabriqué en Suisse répond pleinement aux principes du développement durable. Il allie ainsi une excellente performance énergétique à une qualité architecturale exemplaire. Il constitue en outre un prototype qui servira de modèle pour créer ailleurs de nouvelles surfaces administratives en surélevant des bâtiments existants.

À l'occasion de l'inauguration des locaux, le conseiller d'Etat en charge des constructions Pascal Broulis a souligné que le principe même de rehausser cet

immeuble s'inscrit dans la politique communale, cantonale et fédérale en matière de densification urbaine: «construire la ville en ville» permet de pallier la suroccupation des bureaux tout en évitant l'étalement urbain. «Et à juger du résultat dans ce cas particulier, on peut parler d'une densification qualitative du milieu bâti, dans un quartier appelé à d'importantes mutations dans les décennies à venir.»

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 novembre 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

DTE, Pierre Imhof, chef de service, Service du développement territorial

TÉLÉCHARGEMENTS

[Deux images HD et une plaquette à télécharger](#)